n°208
DECEMBRE 2019

Vivre à Fort-Mardyck

Journal communal de Fort-Mardyck commune associée de Dunkerque

Cultivez vos talents

www.fort-mardyck.fr

PAGES 04-05 | Grand angle
Inauguration de la Maison des Arts

PAGES 06-08 | Conseil consultatif
Rapport d'orientations budgétaires

PAGE 17 | Animations
Programme des festivités de Noël

Retour sur...

Des stands et des animations au profit du Téléthon.

Dépôt de gerbe au monument aux morts à l'occasion du 11 novembre

Les courageux marcheurs de la semaine bleue.

Les enfants ont participé pleinement au spectacle de marionnettes à fil Petit Pierre et le loup.

Réception des musiciens.

Mise à l'honneur des bacheliers.

Au sommaire

- **Retour sur...** ..... p. 02
- **Edito** ..... p. 03
- **Grand angle** ..... p. 04-05
  Inauguration de la maison des Arts
- **Conseil consultatif** ..... p. 06-07-08
- **Cadre de vie** ..... p. 09
- **Conseil municipal d'enfants** ..... p. 10-11
- **Animations** ..... p. 12-13
  Programme des animations de Noël
- **Culture** ..... p. 14
- **Histoire locale** ..... p. 15
  Sable blanc mer et territoire
  La batterie de Fort-Mardyck
- **Solidarité** ..... p. 16-17
- **Vie associative** ..... p. 18-19-20
- **Coup de projecteur** ..... p. 21
  Fort-Mardyck vu du ciel
- **Tribunes** ..... p 22
- **Infos pratiques** ..... p. 22
- **Agenda** ..... p. 24

Permettre aux habitants et en particulier aux jeunes de disposer des moyens d'exprimer le meilleur d'eux-mêmes, c'est l'objectif que la municipalité entend donner aux équipements et aux initiatives qui sont menées pour favoriser les pratiques culturelles.

L'inauguration de la Maison des Arts à l'emplacement de l'ancienne Maison de la Solidarité va dans ce sens. Voilà des années que dans notre commune, des adultes, mais aussi des enfants, à travers les ateliers artistiques, vous offrent des œuvres originales puisées dans leur créativité et leur sensibilité.

L'éducation artistique est bien un facteur essentiel d'épanouissement et de bien-être. Elle contribue au développement personnel et à l'estime de soi. C'est aussi un domaine où l'on fait don de soi, car si créer constitue un véritable plaisir et un moyen d'évasion, celui-ci prend toute sa dimension quand il est partagé. Il en va aussi des autres activités qui sont proposées dans la commune, que ce soit au niveau de la musique ou des arts manuels sous toutes leurs formes.

Toutes les activités et tous les talents participent au rayonnement de Fort-Mardyck. C'est pourquoi l'intérêt porté pour les pratiques culturelles est un élément essentiel et incontournable d'une politique municipale digne de ce nom.

Je veux exprimer ici ma reconnaissance à tous ceux qui animent ces ateliers et mon admiration à tous ces créateurs, tous ces passionnés, qui enrichissent la vie et l'identité de notre commune.

"En faisant scintiller notre lumière, nous offrons aux autres la possibilité d'en faire autant".
Nelson Mandela

Votre Maire,
Roméo RAGAZZO

Permanences du maire et des élus sur rendez-vous au 03 28 59 68 00

commune.fortmardyck

Vivre à Fort-Mardyck

Responsable de publication : **R. Ragazzo** | Comité de rédaction : **J-F. Lesage, M. Norbert, F. Lemahieu, N. Delerue** | Conception technique et Impression : **Nord'Imprim**
Dépôt légal : 17 mai 1996 | **Site internet :** www.fort-mardyck.fr | **/commune.fortmardyck**
Contact : Mairie - Parvis Nelson Mandela - BP 60057 - 59430 Fort-Mardyck - Tél. : 03 28 59 68 00

Une maison
qui s'ouvre aux arts

Samedi 23 novembre, à l'occasion de l'inauguration de la Maison des Arts, ils furent nombreux à découvrir ce nouveau bâtiment municipal dédié aux arts et surtout à l'apprentissage. Élus et habitants étaient rassemblés dans un moment haut en couleur.

↑ Les habitants sont venus découvrir le bâtiment dédié aux arts.

↑ Découverte de la salle dédiée aux ateliers d'Arts plastiques pour les enfants.

La commune a entrepris en décembre 2018 une **vaste transformation de l'ancien Centre d'Action Sociale en une Maison des Arts**. L'école d'Arts Plastiques et l'Atelier Arc-en-Ciel étaient reçus auparavant dans 2 salles d'un préfabriqué au groupe Scolaire Jean Jaurès. Cette réhabilitation de l'ancien CAS (aujourd'hui à la Maison de la Solidarité), avec la création d'une extension, accueille deux grandes salles de 110m², un hall d'accueil et une réserve. Ce nouveau bâtiment sera occupé par : l'atelier Arc en ciel (atelier adulte) & les Arts plastiques (atelier enfant).

En coordonnant ses opérations d'investissement la commune réalise une opération dite "tiroir", **en réhabilitant son patrimoine. Ce fut le cas pour l'ancienne Mairie devenue en 2018 la Maison de la Solidarité et pour l'ancien CAS devenu à présent la Maison des Arts**. Cela permet d'optimiser les dépenses et de préserver le patrimoine. De même, la réhabilitation des anciens locaux des arts plastiques a permis, à moindre coût, **la création de deux nouvelles classes pour le groupe scolaire Jean Jaurès** dès cette rentrée 2019.

↑ Dévoilement de la plaque inaugurale.

↑ La ville de Dunkerque a soutenu la réalisation de ce projet.

En présence de Patrice VERGRIETE, Roméo RAGAZZO a souligné que *"des équipements comme la Maison des Arts jouent un rôle moteur dans la vie locale. Ils représentent des repères familiers pour les habitants.* ***Ils favorisent l'accès à la culture pour tous.*** *(…) Cette Maison des Arts est avant tout* ***un outil pédagogique au service des enfants et des adultes.*** *(…) L'enseignement, la pédagogie sont au cœur de nos actions. Il est important de rassembler la population autour des actions qui démontrent du sens. (…) L'art est un mode d'expression qui donne une couleur aux sensations, aux émotions et à sa propre vision du monde. Il est aussi et surtout un outil de partage, de savoir, car la culture c'est aussi l'éducation. (…)* ***Cette maison, c'est notre maison, c'est celle de tous les Fort-Mardyckois !"***

Monsieur le Maire a également tenu à remercier le Maire de Dunkerque pour l'appui qu'il a donné à cet investissement, portant lui aussi une ambition forte pour Fort-Mardyck. **Le Maire de Dunkerque a souhaité rendre hommage aux bénévoles et aux animateurs, formant le vœu que ce bâtiment soit aussi synonyme de culture populaire.**

Jessica BELAYEL,
animatrice de l'atelier d'Arts plastiques

"Les activités de l'atelier d'Arts plastiques ont lieu le mardi et vendredi de 17h30 à 19h et le mercredi de 15h à 18h30, pour un total de quatre séances. Les enfants y font de l'origami, du dessin, de l'aquarelle, des peintures acryliques sur les thèmes qui varient chaque année selon les sujets abordés lors du Salon BD ou du Salon de la création. Les 21 enfants qui fréquentent les séances sont âgés de 4 à 12 ans. Dans ce nouveau bâtiment, nous disposons de plus de place et plus d'équipements pour pratiquer notre activité. Les enfants disposent désormais de mobilier adapté à leur taille ce qui facilite la pratique des arts plastiques."

Béatrice PANNEKOUCKE et Mady GENS,
animatrices de l'atelier Arc-en-Ciel

"L'atelier arc-en-ciel est composé de 30 adhérents. Nous travaillons la peinture à l'huile et le pastel. Les nouveaux inscrits débutent toujours par le pastel pour apprendre la maîtrise des couleurs et des mélanges. Chaque année nous organisons un stage pour découvrir des nouvelles techniques dans une ambiance qui se veut toujours joyeuse. Notre entrée dans les Maison des Arts nous permet d'avoir un espace plus grand, plus lumineux et plus agréable qu'auparavant. Notre salle a été équipée de mobilier qui nous sera très utile. Enfin, nous disposons d'un espace détente qui nous permet de nous retrouver pour boire un café."

Bon à savoir :

Pour inscrire les enfants à l'atelier d'Arts plastiques, il faut vous rapprocher de Jessica BELAYEL lors des séances à la Maison des Arts les mardis et vendredis de 17h30 à 19h et les mercredis de 15h à 18h30. Elle vous fera remplir un dossier d'inscription.

Pour vous inscrire à l'Atelier Arc-en-Ciel, il faut vous rapprocher de Mady GENS ou Béatrice PANNEKOUCKE lors des séances à la Maison des Arts les lundis et jeudis de 14h à 18h.

Pour ces deux ateliers : Le paiement se fait en mairie. Il est de 32€ pour les ressortissants de la CUD et 38€ pour les extérieurs à la CUD (Attention : nombre de places limitées).

Conseil Consultatif :
Un débat pour les orientations 2020

Le conseil du 8 novembre a été consacré en grande partie au Rapport d'Orientations Budgétaires.

Ce moment permet de rendre compte de la gestion de la ville tout en projetant ses actions pour l'avenir. Il permet aussi de renforcer l'information auprès des habitants. Grégory BARTHOLOMEUS a présenté ce débat en s'inscrivant dans cet esprit : *"Tout en restant conforme à son échelle et à ses moyens, la commune entend faire vivre son esprit de partage, associer et fédérer toutes les couches de population. (…) En 2019, près de 98% des projets inscrits en investissement ont été réalisés, ce qui témoigne de l'excellence de notre administration à porter des projets ambitieux avec une réelle polyvalence des agents".*

↑ Le projet Maison des Arts constitue un bel exemple de réhabilitation du patrimoine communal.

↑ Les caméras de Fort-Mardyck sont désormais raccordées au Centre de supervision urbain

↑ Grégory BARTHOLOMEUS a présenté le rapport d'orientations budgétaires.

Comprendre le budget spécial et le budget de gestion

Le budget Spécial, voté par le Conseil Consultatif et le Conseil Municipal, est exécuté directement par la commune de Fort-Mardyck. Ce budget reprend en dépenses les moyens des services, les subventions aux associations et à la Section du Centre d'Action Sociale.

Le budget de Gestion reprenant les dépenses en masse salariale et en investissement, il est également partie intégrante des ressources financières de la commune. Ce budget de Gestion est déterminé entre les Maires de Fort-Mardyck et de Dunkerque. Ce budget est inclus dans le budget général voté par le conseil municipal de Dunkerque.

Retour sur l'année 2019

L'année 2019 s'inscrit dans la continuité des actions valorisant la population et le territoire. Le programme confirme que 2019 est encore une année particulièrement active et constructive dans tous les domaines d'intervention de la collectivité. Les projets se concrétisent et les actions se multiplient pour rendre la commune toujours plus solidaire.

En 2019 le Salon BD a fait le plein de visiteurs heureux de rencontrer les auteurs.

Exemples de quelques actions de 2019 :

- La création de la Maison des arts
- La transformation d'un bâtiment en 2 classes à l'école Jean Jaurès
- Le raccordement des systèmes de vidéo protection au central d'exploitation de sécurité de Dunkerque
- Les constructions individuelles constituant le Béguinage du Flot Moulin
- Le 9ème Salon de la BD et du Livre (5000 visiteurs en 2 jours, 30 auteurs, 40 exposants)
- Le nouveau service du Multi accueil en année pleine (66 enfants inscrits du 01/01/2019 au 15/10/2019)
- Le service de Police Municipale 24h sur 24

Habillées de couleurs vives les nouvelles classes du groupe scolaire Jean Jaurès ont accueilli leurs premiers élèves à la rentrée de septembre

LES ORIENTATIONS POUR L'ANNEE 2020

Monsieur le Maire a indiqué en préambule : *"Les orientations budgétaires 2020 se construisent sur la base du renouvellement des budgets 2019, le respect du cadrage à 0% d'augmentation du budget en fonctionnement et en subventions. Concernant le budget de Gestion, intégrant la masse salariale et les investissements, ce dernier devrait être porté, pour les frais de personnel, à moins d'1% d'augmentation. (…) Il convient de rappeler que Fort-Mardyck, tout en étant en association de communes, continue d'assumer les dépenses de fonctionnement, de frais de personnel et d'entretien de patrimoine d'une collectivité de 3500 habitants de plein exercice."*

Les grandes lignes de l'action municipale en 2020

Une réflexion va être entamée sur le service de cantine.

Pour les écoles : Une réflexion doit s'engager sur la restauration scolaire. Les besoins sont de plus en plus importants et concernent près de 50% des enfants scolarisés dans les trois écoles. Il est à noter que les enfants déjeunent actuellement dans les restaurants scolaires de la ville de Dunkerque dont les capacités d'accueil ont atteint leur maximum.

La politique sociale : les objectifs 2020 de la SCAS sont de poursuivre et d'amplifier les interventions en direction des plus fragiles. **La fracture numérique** : pour répondre aux attentes des usagers face à l'avancée du numérique, la SCAS a investi dans l'installation d'ordinateurs, soit un poste en accès libre dans l'Espace Ressources et un autre, disponible sur rendez-vous, dans le bureau du référent de service social.

En 2020 les plus fragiles trouveront davantage de services à la Maison de la Solidarité.

La jeunesse : poursuite de tous les dispositifs d'insertion mis en œuvre et mutualisés avec la grande ville avec notamment "Réussir mes Etudes". **Les associations sportives,**

Des aides seront apportées à la formation des encadrants sportifs

outre les multiples activités et festivités sportives et de loisirs habituelles, l'aide à la formation des arbitres, des éducateurs et autres encadrants sportifs sera poursuivie.

Cadre de vie : pour 2020, la commune a souhaité diversifier l'offre de logement du territoire avec la production de lots libres et d'habitats individuels en accession sociale, autant de projets étudiés avec les services communautaires. En terme d'investissement : le budget, entretien du patrimoine, équipements et travaux, devrait être reconduit à hauteur de 400 000 €.

L'animation culturelle et festive 2020 : programme multiple et varié destiné à satisfaire tous les publics, ponctué en avril par l'évènement phare de l'année : le salon de la Création, qui aura pour thème "les marines".

↑ Vous retrouverez des expositions de nos artistes locaux lors du salon de la création 2020.

Citoyenneté et développement durable : reconduction des opérations menées en partenariat avec le CPIE en direction des familles et des habitants. **L'agenda 21 de la commune :** construit sur l'objectif de maîtrise des consommations, il conduit à réaliser davantage d'économies sur les principaux postes repérés.

La collaboration de territoires entre la commune et le quartier Dessinguez de Petite-Synthe, engagée depuis plusieurs années, se poursuivra en 2020. En matière de cadre de vie, les services techniques de la commune vont prendre en charge la plantation et l'entretien des massifs au carrefour de l'ex-Progrès, côté Petite-Synthe.

Les élus du groupe Défi Fort-Mardyckois n'ont pas siégé au Conseil Consultatif du 8 novembre. Leurs absences ont été excusées et Monsieur le Maire a fait part de leur motivation à ne pas être présents lors de ce Conseil consacré comme il se doit au débat d'orientations budgétaires.

↑ Les membres du conseil évoquent 98% du budget investissement réalisé en 2019.

Le **BUDGET SPÉCIAL** respectera le cadrage transmis par la ville de Dunkerque. Il est signalé toutefois qu'il enregistrera, dans son ensemble, **une baisse de 2,82%** en raison du coût moindre représenté par le SIVU.

Le **BUDGET DE GESTION** voit pour les dépenses en personnel (titulaires, contractuels, vacataires) une prévision **d'augmentation inférieure à 1% pour la dotation 2020**. Il est à noter la grande maîtrise des effectifs communaux, malgré la baisse du recours aux CDD et la suppression des contrats aidés (CAE).

En 2019, **près de 98% des projets inscrits en investissement auront été réalisés**. En 2020, le programme d'entretien du patrimoine, d'équipement des bâtiments et services ainsi que les acquisitions, est prévu pour être contenu à l'enveloppe habituelle.

La liste définitive des investissements sera établie pour la présentation du budget.

AUTRES DELIBERATIONS :

Rapport d'activités 2018 de la CUD

La loi prévoit chaque année que les établissements intercommunaux dressent un **bilan des actions menées au cours de la précédente année**. Les rapports ont pour but de présenter les informations indispensables sur les activités de l'établissement et de permettre à chacun d'évaluer les actions entreprises.

Motion déposée par le Groupe Majoritaire

Par cette motion, énoncée par Madame VEIGNIE, le Conseil Consultatif de Fort Mardyck a déclaré soutenir le mouvement des sapeurs-pompiers professionnels et leurs revendications.

↑ Le public nombreux a pu assister à un film présentant le rapport d'activités 2018 de la CUD.

Des embellisseurs du quotidien

Vendredi 19 octobre dernier, la municipalité recevait à la salle des fêtes les 54 foyers lauréats du concours des jardins fleuris.

Les lauréats du concours ont reçu un lot de bulbes, une plante et la photo de leur maison fleurie.

En introduction, Monsieur le Maire a tenu **à féliciter et à remercier** tous ces habitants qui, par leur passion avant tout personnelle pour le jardinage, permettent de **rendre la commune plus belle et agréable à vivre**. Thérèse RYCKEBUSCH, adjointe aux fêtes, a pris le relais en rappelant que pour la 8ème année, les lauréats n'ont pas eu à s'inscrire. C'est un jury composé de Christian DEVLOO, conseiller municipal, Joël QUETELARD, technicien des espaces verts et Mmes Carole PANNE et Madeleine LIMOUSIN, habitantes de la commune, qui a sillonné les rues de Fort-Mardyck cet été afin de **sélectionner les habitations fleuries en façade ou dans le jardin**. Faisant suite à la diffusion du film des jardins fleuris et à la proclamation des résultats, le verre de l'amitié a clôturé cette réception.

Mini déchèterie

Le samedi 19 octobre dernier, sur le parking de la salle des fêtes, une mini déchèterie était mise à la disposition des habitants de la commune, gratuitement et à l'initiative de la Communauté Urbaine de Dunkerque. De 8h à 13h, les 80 foyers Fort-Mardyckois qui ont participé ont pu se débarrasser des objets qui encombrent leurs domiciles.

3581 kg de déchets ont ainsi été collectés :

- 3180 kg d'encombrants
- 128 kg de déchets d'équipements électriques et électroniques
- 154 kg de déchets diffus et spécifiques (peinture, antigel, engrais, soude…)
- 119 kg d'autres déchets qui seront redirigés vers le réemploi.

Une benne était mise à la disposition des particuliers.

Un coup de jeune pour la cour de l'école l'Amirauté

Pendant les vacances de Toussaint, la société BPSL a procédé à la **réfection de la peinture** des murs de la cour de l'école de l'Amirauté. Après un passage au nettoyeur haute pression, les murs ont été brossés puis recouverts d'un fixateur pour peintures extérieures. Enfin, une peinture lessivable a été appliquée sur les 240 m² de murs. Nul doute que les élèves bénéficieront d'un environnement plus agréable pour leurs récréations dans cette cour égayée et rajeunie.

Des murs aux couleurs flamboyantes pour la cour de l'école de l'Amirauté.

Travaux d'élagage

Depuis la fin du mois de novembre et jusqu'à la mi-décembre, la commune fait procéder à des travaux d'élagage des arbres dans le secteur de l'île aux jeux et sur une partie de la zone verte. Ces travaux ont pour objectif d'éviter les chutes de branches en cas de vent fort.

L'histoire et la culture
au menu des conseillers municipaux enfants

Mardi 22 octobre, les enfants ont répondu présent à l'invitation du Conseil des Aînés pour une visite très appréciée du **musée de la Tour de l'Horloge à Guînes**. Des binômes enfant / aîné ont été constitués pour l'occasion, permettant de nombreux échanges.

↑ Des jeux anciens pour le plaisir de tous.

Témoignage de *Josiane LENOIR*

"Ce musée fut une très belle découverte. Nous nous sommes bien amusés, adultes et enfants se sont déguisés, et nous avons joué à d'anciens jeux. Tout cela en prenant connaissance d'une partie de l'histoire de France. J'ai passé une excellente journée et je vais en garder de beaux souvenirs."

↑ Aux armes preux chevaliers !

Témoignage de *Paul DEVOS*

"Nous avons appris à nous connaître avec le conseil des aînés, nous avons bien rigolé, notamment pendant le pique-nique avec le quizz. Au musée, j'ai bien aimé me déguiser, jouer avec les jeux en bois mais aussi la découverte de la motte féodale. C'était haut ! mais tout le monde est monté pour admirer la vue."

↑ Plus qu'une vitre, un siècle les sépare.

Le saviez-vous ?

Le site www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr vous permet entre autres d'accéder aux fiches de militaires morts pour la France ou ayant accompli des faits de Résistance. Il vous suffit de taper les prénoms et noms pour connaître les faits d'armes des intéressés. De nombreux Fort-Mardyckois figurent sur ce site.

Jeudi 24 octobre, avec les CME du grand Dunkerque, les CM1 se sont rendus à **Notre-Dame-de-Lorette**, haut lieu de l'histoire de la première guerre mondiale, en préambule de la commémoration de l'armistice à laquelle ils ont participé. Le volet culturel n'était pas en reste avec une **visite du musée du Louvre-Lens**, espace consacré à la culture sous toutes ses formes. Nos jeunes élus ont pu s'enquérir de diverses expositions, pour certaines permanentes, pour d'autres éphémères.

↑ Les enfants arrivent à la Basilique Notre-Dame-de-Lorette.

Témoignage de
Mélissa BECK et Zélie WOISSELIN

↑ Zélie et Mélissa posent devant le Mémorial.

"Nous sommes allés voir l'anneau de la mémoire où il y a le nom des soldats alliés et ennemis morts. Au musée vivant, nous avons vu comment vivaient les soldats dans les abris. L'après-midi nous avons aimé les sculptures, les peintures, les sarcophages, les vases du monde antique. Il y avait des créations de tous les pays, de toutes les cultures et de toutes les époques. C'était très intéressant."

Qui *sont-ils ?*

Les membres qui composent le conseil municipal d'enfants pour cette année 2019/2020 viennent des 2 écoles primaires de la commune :

Elus au groupe scolaire Jean Jaurès
Mélinda BECK, Noélia DUMEZ, Johan LEYS, Maëllys THELIEZ, Mélissa BECK, Paul DEVOS, Zélie WOISSELIN.

Elus à l'école Roger Salengro
Margaux COULON, Mathilde COULON, Lilly FOLLET, Romane ISAL, Nahel MAHIEUX, Lila PRÉVOT, Arthur WECKSTEEN, John CAURA, Emma LAURY, Noé WECKSTEEN.

↑ Marianne veille sur le Conseil Municipal d'Enfants.

Fêtes d'automne

L'automne n'est pas la saison la plus propice à la fête et pourtant, depuis la rentrée, les occasions de se divertir n'ont pas manqué. Vous avez été nombreux à vous rendre à la ducasse qui a fait vivre notre cœur de ville.
Les jeunes Fort-Mardyckois ont frissonné lors de la boum ados organisée sur le thème d'Halloween et enfin, les enfants ont pris un plaisir non dissimulé à défiler dans les rues à la recherche de l'âne de Saint-Martin. Voici quelques photos de ces moments de partage en famille ou entre amis.

La ducasse

La ducasse qui a eu lieu du 5 au 13 octobre, a attiré un nombreux public avec ses boutiques de friandises, ses grues pour essayer d'attraper une peluche, ses tirs à la carabine, ses manèges pour les enfants mais aussi pour les adultes parfois téméraires.

D'étranges et fantastiques créatures ont sillonné le parcours de la ducasse lors de l'inauguration.

Cet ours-là ne vient pas d'une machine à pinces !

La ducasse trouve toujours son public

La Saint-Martin

St-Martin est passé avec son âne dans les écoles de la commune le 7 novembre et à l'Espace Enfance Famille. Le défilé, bien que pluvieux, a connu une forte participation d'enfants avec leurs betteraves sculptées et leurs lanternes accompagnés de leurs parents. Un spectacle d'échassier lumineux a retenu l'attention de tous. Les traditionnels volaerens ont ensuite été distribués

Visite surprise de l'âne de Saint-Martin dans les écoles.

Le cortège a cheminé en musique vers la mairie pour la distribution de Volaerens.

Un spectacle d'échassier jongleur a eu lieu sur le parvis de la mairie.

La boum ados d'halloween

Un centaine de jeunes, âgés de 11 à 17 ans, ont participé à la Boum ados spécial halloween, organisée par la Municipalité en partenariat avec l'AFMACS.

Des festivités *pour Noël*

Depuis le 26 novembre, **la boîte aux lettres du Père Noël** attend les lettres de tous les enfants sages et écoliers de Fort-Mardyck. Située devant la mairie, elle est accessible de 8h30 à 17h jusqu'au 12 décembre. Le Père Noël lira tout le courrier et répondra à tous les enfants sages.

Un **atelier cuisine** aura lieu le samedi 21 décembre à la salle des fêtes de 9h à 12h. Inscriptions obligatoires en mairie. Attention, les places sont limitées.

le samedi 21 décembre également, de 14h à 17h, **l'atelier du Père Noël** vous est proposé à la salle des sports Claude Jonneskindt. Les enfants pourront laisser voguer leur imagination en réalisant des **créations de Noël** qu'ils ramèneront à la maison : objets à mettre sur le sapin, botte pour recevoir les cadeaux, objets naturels ou fabriqués à base de matériaux recyclés… **La calèche du Père Noël** les emmènera ce même jour dans les rues de la commune et des **contes** seront proposés à 15h et à 16h. Le tout est gratuit. L'association Ville en Fête proposera, pour sa part, une tombola de Noël, et la possibilité d'acheter du chocolat chaud, du café, des bonbons…

Le lundi 23 décembre, plusieurs **ateliers bûches de Noël** seront proposés par la Section du Centre d'Action Sociale à 8h30, 10h et 13h30. Renseignements et inscriptions à la Maison de la Solidarité, rue Jean Deconinck ou au 03.28.59.56.40. Attention les places sont limitées.

↑ Une lettre pour le Père Noël

↑ Des décorations de Noël faites "maison".

↑ Le Père Noël sera aussi au zoo.

Les Amis du Zoo organiseront les 14, 15, 21, 22 et 23 décembre un **Marché de Noël au Parc zoologique**. Une petite restauration sera proposée et les enfants pourront se faire photographier avec le Père Noël. Prix d'entrée spécial au zoo du 1er au 23 décembre : 1€50

Une fin de saison *colorée et joyeuse*

C'est avec la soirée Rythmes d'ici et d'ailleurs et la Fête du Théâtre que la saison culturelle 2019 prend fin en beauté… Du Brésil au vaudeville, les spectacles présentés en cette fin d'année ont apporté beaucoup de chaleur et de rires.

Les danseuses de Dynamic Dance aux couleurs du Brésil.

Rythmes d'ici et d'ailleurs *le Brésil à l'honneur*

Le samedi 9 novembre, après un atelier cuisine aux saveurs du Brésil, la soirée s'est poursuivie avec une succession de prestations de danses par Amazones Danse et Dynamic dance, de capoeira, de freestyle et de chants par Amaury Music. Les enfants de l'atelier municipal d'arts plastiques avaient apporté une touche de couleurs et de chaleur en réalisant des dessins à cette occasion. Le public a été ravi par le programme préparé par la Municipalité, l'AFMACS et Amazones Danse.

Une prestation remarquée du groupe Amazones Danse partenaire de la manifestation.

La capoeira, mélange de lutte et de danse.

La fête *du théâtre*

Les frères Bauderche à Paris pour toucher l'héritage de leur vieille tante.

C'est avec une salle comble que celle-ci a débuté le **14 novembre** avec la pièce les ***"Bauderche en vadrouille"***. Cette pièce écrite et mise en scène par l'incontournable Emmanuel VALLOY a connu une fois de plus un vif succès auprès du public qui ne pouvait s'empêcher de rire aux éclats.

Le **15 novembre**, ***"Une affaire de famille"***, pièce de théâtre de Charles ISTACE mise en scène par Nadine DEHAME et interprétée par la troupe THÉADRA, a accueilli un nombreux public ravi et amusé par l'intrigue de cette comédie contemporaine.

Le **20 novembre,** le théâtre Mariska a présenté ***"Petit Pierre et le loup"***, un spectacle de marionnettes à fil qui a intéressé les petits dès 3 ans.

Une affaire de famille parfaitement menée par les comédiens amateurs de Théadra.

Les articles contenus dans cette page ont été rédigés par Francis Benard.

Vie locale - Informations - Témoignages - Souvenirs

"Retour sur le passé"

N°2 - SABLE BLANC, MER ET TERRITOIRE

En 1331, pour protéger des inondations maritimes et rendre les terres intérieures cultivables, le Comte Jean de Namur fait édifier une digue appelée "la digue du Comte Jean". Elle est positionnée au niveau de l'actuelle rue du même nom. C'est proche d'elle, après le retrait partiel des eaux, qu'en 1622 est implanté le Fort.

Par ses dimensions : 900 m de long sur 700 m, il occupe la moitié de notre territoire actuel. Dans son livre *"Histoire de Mardick"*, Raymond De Bertrand positionne aussi la face nord du fort à "la laisse de haute mer" alors que le fortin de bois (poste avancé) se situe au-delà de "la laisse de basse mer" .

La partie nord de nos terres se situe donc dans l'espace de balancement des marées.

On comprend aisément qu'à la destruction du fort en 1673 sur décision de Louis XIV, l'implantation des premières familles de marins se fasse dans la zone sud.

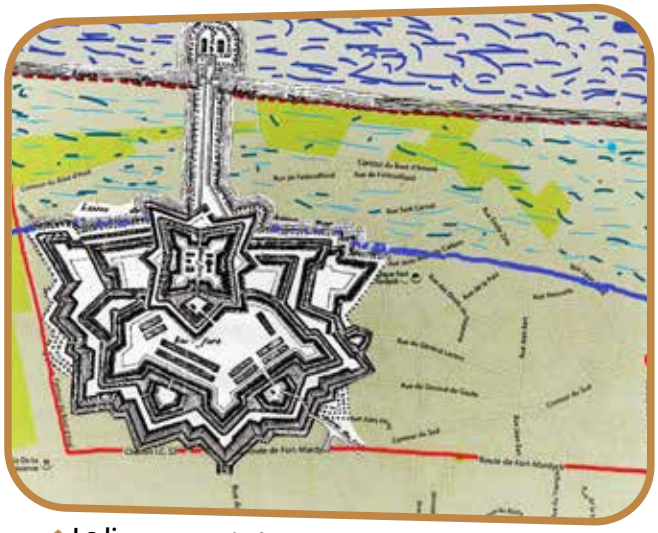

↑ **La ligne rouge indique la limite inférieure de notre territoire. La ligne rouge en pointillés précise la limite nord des habitations actuelles.**
La ligne bleue représente "la laisse de haute mer".
La ligne marron représente "la laisse de basse mer".

Les décennies suivantes enregistrent progressivement le retrait de la mer en même temps que l'asséchement des terres intérieures de Flandre. Ceci amène à la formation de dunes, de végétations marines et autres produits de la mer. Il est donc naturel de retrouver dans nos jardins ce **sable blanc** et même des **coquillages**.

N°3 - LA BATTERIE DE MARDYCK

Les fossés et les watergangs délimitent notre territoire avec Grande-Synthe et Petite-Synthe.

Souvenons-nous du chemin souvent emprunté pour nous rendre à la plage (ou à la côte) en prolongement de l'actuelle rue de l'Amirauté (dénommée auparavant rue du Corps de Garde).

Regardons le plan ci-contre datant de 1950. En rouge, la rue de l'Amirauté amène à la mer en traversant Les Salines de Grande-Synthe. Sur ce chemin, on découvre des champs, plusieurs fermes, le bâtiment du canot de sauvetage et à mi-chemin "La Batterie dite de Mardyck".

Cet ouvrage construit en 1880, est désarmé après la seconde guerre mondiale. Sa structure en béton de dimensions 50 m x 80 m est entourée d'un large fossé véritable canal et de haies. Certains ont eu le loisir d'y apprendre à nager.

Dans les années 1950/1960, des familles venant du nord de l'Italie y trouvent un hébergement provisoire. A leur arrivée, la vie n'est pas facile, les conditions sont précaires (pas d'électricité,…). Il faut aménager les lieux. Les travaux d'implantation d'USINOR amènent ces familles à s'installer à Fort-Mardyck, commune où les enfants vont à l'école et où se trouvent les commerces de proximité.

La démolition de cet ouvrage est ordonnée par décret du 29 janvier1959.

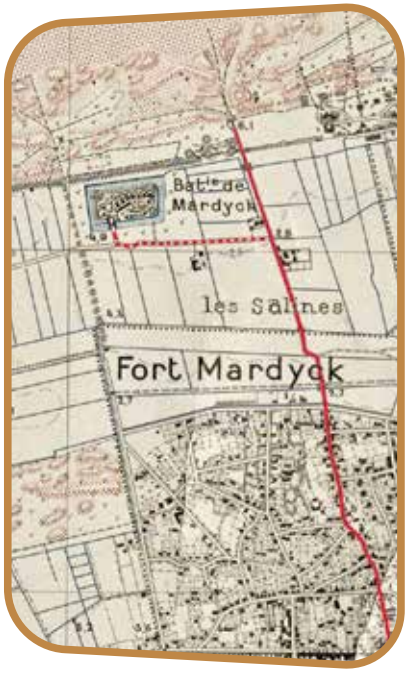

Semaine *bleue*

Du 18 au 25 octobre, dans le cadre de la semaine nationale des retraités et des personnes âgées, événement qui vise à sensibiliser le grand public à la place et au rôle des aînés dans la société, le Centre d'Action Sociale a proposé un programme riche :

↑ Explication du fonctionnement de la machine à conditionnement de la chicorée.

Pour débuter cette semaine, **2 visites étaient organisées autour de la chicorée**. Le 1er lieu que les participants ont pu découvrir est une **ancienne sécherie à Vieille église**. Dans un second temps, le groupe s'est rendu à l'**usine de Chicorée du Nord**, entreprise familiale de torréfaction à Oye Plage. Puis, il y a eu la **marche bleue** le samedi 19, **l'après-midi jeux de société** le lundi 21, **l'atelier mémoire inter générations** le mercredi 23 et **la conférence sur l'histoire du zoo** le jeudi 24. La semaine s'est achevée le vendredi 25 octobre avec **les ateliers cuisine et composition florale ainsi qu'un atelier bien-être** animé par l'ADAR, nouveauté qui a fait l'unanimité auprès des participants.

Témoignage de
Sylvie DELATTRE, sur l'atelier bien-être

"C'est super, il y a une très bonne ambiance. Je tiens à souligner la gentillesse des animatrices qui nous ont donné de nombreux conseils et explications. J'ai pu réaliser un soin très simple avec des produits qui ne coûtent rien, et le massage des mains a été un moment de détente. J'ai passé un bon moment et cela m'a permis de rencontrer d'autres personnes. Cela me donne envie de venir à d'autres ateliers."

Sylvie DELATTRE a pu fabriquer une crème pour les mains à base de miel, de sucre et d'huile d'olive. →

Bienvenue à
Sébastien BAYART
Référent de Service social

↑ Sébastien BAYART a rejoint l'équipe du CAS le 1er octobre.

Diplômé d'un DEUST Intervention sociale, option conduite de projets territoriaux et fort de plusieurs années d'expérience professionnelle au sein du C.C.A.S. d'Outreau, Sébastien BAYART a pris ses fonctions au Centre d'Action Sociale de Fort-Mardyck le 1er octobre 2019.

Il intervient auprès des **personnes en situation de précarité**, ayant des difficultés financières, ou connaissant des problèmes de surendettement, de chômage… Il est également chargé d'instruire les **demandes d'aides sociales légales et facultatives**, d'assurer l'**accompagnement social global** ou encore de mettre en œuvre des ateliers collectifs afin de favoriser l'insertion sociale des personnes en difficulté. Vous pouvez le rencontrer en contactant le CAS au 03 28 59 56 40.

Maquillée de naturel

Les fêtes approchent… C'est sur le **maquillage au naturel** que se déroulera le dernier atelier de l'année animé par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement le **jeudi 12 décembre à 14h30** (salle polyvalente de la Maison de la solidarité). Vous apprendrez à fabriquer vos fards à paupières, rouges à lèvres, mascaras et fonds de teint grâce à des produits naturels, sains, simples et peu coûteux… Vous repartirez avec les recettes et les produits cosmétiques.

Attention places limitées. Inscription obligatoire et renseignement au 03 28 59 56 40.

Une recherche d'emploi
plus performante

Le 4 octobre dernier, le CAS organisait un Zoom emploi adulte animé par un Conseiller en Insertion Professionnelle d'Entreprendre Ensemble. Retour sur ce rendez-vous riche en enseignements.

↑ Un intervenant présente des outils pratiques et utiles à tous.

Le dispositif DMOP (Diagnostic et Mobilité pour l'Orientation Professionnelle) a été présenté aux participants. Il permet aux demandeurs d'emploi de découvrir une **démarche active de construction d'un projet professionnel**, d'acquérir une méthode et des outils permettant de réfléchir à l'évolution ou l'orientation tout au long de la vie professionnelle.

Le dispositif DMOP offre :

- Des outils d'évaluation informatisés performants en fonction des attentes et des choix.
- Des outils d'aide à l'orientation professionnelle.
- Des tests "Aptitudes Métiers" qui permettent de valider les aptitudes physiques, professionnelles et les savoirs être.
- Des "Evaluations Psychométriques" : traits de personnalité, capacité à apprendre, styles de comportements.

Pour plus d'information, M^me^ MASSCHELIER, Conseillère en Insertion Professionnelle, est présente à la Maison de la Solidarité les mardis de 13h30 à 17 h et les vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Elle est joignable au 03 28 59 56 50.

Des douceurs
pour la fin d'année

Le 10 décembre 2019 à la salle des fêtes, les aînés de la commune sont invités à retirer leur coffret de douceurs de fin d'année. **Ce coffret est destiné aux personnes de Fort-Mardyck nées en 1958 et avant.** Toute personne ne pouvant se présenter le jour de la distribution, a la possibilité de le retirer auprès du CAS jusqu'au 17 janvier 2020. En cas d'incapacité, vous pouvez vous faire représenter par une tierce personne qui se présentera avec votre pièce d'identité et le coupon de retrait.

Pour tout renseignement se rapprocher du CAS au 03 28 59 56 40.

Des futurs rois et reines
chez nos aînés

Le **vendredi 10 janvier 2020 à partir de 15h**, les aînés fêteront les rois à la salle des fêtes. Au programme, dégustation de galettes et animation musicale. Cet après-midi récréatif est ouvert aux personnes de 65 ans et plus. Pour celles et ceux qui ont déjà participé les années précédentes, l'inscription reste possible pour les personnes nées de 1955 à 1958 (et donc âgées de 61 à 64 ans).

Inscription obligatoire et renseignement au 03.28.59.56.40

A la découverte de l'art délicat de la céramique

Cette année, le CAS propose aux Fort-Mardyckois une visite guidée du Musée de la Céramique à Desvres le vendredi 13 décembre de 13h30 à 18 h. Le Musée de la Céramique est unique dans la région et il saura vous surprendre ! Le visiter c'est la promesse de découvrir des richesses insoupçonnées : poteries, faïences, porcelaines, grès, carreaux, mais aussi pièces monumentales et créations contemporaines. Attention places limitées. Inscription obligatoire. Participation demandée (en fonction des ressources) pour le droit d'entrée. Se présenter avec l'avis d'imposition 2019 sur le revenu 2018 pour l'inscription. Pour tout renseignement se rapprocher du CAS au 03 28 59 56 40.

Opération des bons d'achat de Noël

La Section du Centre d'Action Sociale de Fort-Mardyck renouvelle l'opération des bons d'achats de Noël (chèque services à utilisation alimentaire) en faveur des : personnes âgées bénéficiaires du minimum vieillesse (Allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa) et Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (R.S.A. socle) et de l'Allocation Spécifique de Solidarité (A.S.S.)

Ces personnes sont invitées à se rapprocher du Centre d'Action Sociale.

L'AFMACS *vous informe*

Planning d'activité *pour les 11/17 ans*

- **Mercredi 4 décembre :** 14h-17h : Jeux de ballons
- **Samedi 7 décembre :** 15h30 -19h : accueil et TIR A L'ARC
- **Mercredi 11 décembre :** 14h-17h : accueil à l'espace Détente au centre socioculturel
- **Samedi 14 décembre :** 15h30 -19h : accueil et Soirée CINEMA
- **Mercredi 18 décembre :** 15h30 -19h : accueil et ESCAPE GAME
- **Samedi 21 décembre :** 14h-17h : accueil à l'espace Détente au centre socioculturel

Le tarif des activités varie en fonction de l'activité et du quotient familial. Renseignements et inscriptions auprès du secrétariat du centre socioculturel.

Consultations infantiles

Elles sont organisées par la PMI le 3ème vendredi de chaque mois à l'Espace Enfance Famille de 13h30 à 16h30. Afin de prendre rendez-vous, merci de vous rapprocher de Mme SCHONIG, puéricultrice de secteur au 03.59.73.40.59. La prochaine date de rendez-vous est fixée au 20 Décembre 2019.

Parcours de réussite

Le parcours de réussite permet aux jeunes d'être accompagnés pour passer le BAFA, le BNSSA (brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique), le permis de conduire ou encore pour partir en vacances. Il concerne les 16/30 ans qui résident à Dunkerque, Saint-Pol-sur-Mer ou Fort-Mardyck et qui ont un quotient familial inférieur à 930. **Les personnes intéressées peuvent retirer un Dossier "Parcours de Réussite" auprès du service jeunesse du Centre Socioculturel ou téléchargez-le sur le www.afmacs.com.** Ce dossier doit être **remis obligatoirement lors du rendez-vous qui vous sera fixé.**

Atelier *Jeux de société*

Venez partager un moment de détente et de rire lors d'un après-midi jeux de société, les vendredi 27 décembre et samedi 4 janvier de 14h à 17h au centre socioculturel.

Inscription gratuite au secrétariat du Centre Socioculturel à partir du 2 décembre et le jour même, sur place, en fonction du nombre de places encore disponibles.

Ouvert à tous !

↑ Venez vous amuser en famille !

Souvenirs *d'enfance*

Le mercredi 13 novembre, l'association les Amis de Fort-Mardyck, organisait une causerie avec Roméo RAGAZZO au centre socioculturel. Devant une salle comble, Anne-Marie BENOIT a interviewé le maire de la commune sur son arrivée à Fort-Mardyck en 1956 ainsi que sur sa vie jusqu'aux années 70/80. *"Arrivant à la fin de mes fonctions, j'ai trouvé important de me souvenir d'où je viens"* a-t-il déclaré. Narrant de nombreux souvenirs, le Maire a raconté son arrivée à Fort-Mardyck à l'âge de 9 ans et demi, la vie dans le "blockhaus", l'apprentissage du Français avec l'aide de sa tante et des copains de l'école, la création de la maison des jeunes et du zoo, l'importance de l'influence de Jean DECONINCK... et bien d'autres anecdotes encore. Plus qu'une conférence, cette rencontre s'est achevée par un échange avec les participants. Né à Porpetto (au nord-est de l'Italie), Roméo RAGAZZO est devenu un enfant de Fort-Mardyck, ville à laquelle il a consacré une grande partie de sa vie.

← Roméo RAGAZZO raconte son arrivée à Fort-Mardyck

Les articles contenus dans ces pages ont été rédigés par les responsables associatifs concernés.

Une passion *à l'épreuve du temps*

A l'occasion de la réception des musiciens, René RANSON et Didier CARTON ont été médaillés respectivement pour 50 et 60 ans de participation à une association musicale.

René RANSON a reçu l'étoile fédérale pour 50 ans d'activité dans une société musicale.

Didier CARTON a été mis à l'honneur pour 60 ans d'activité au sein d'une société musicale.

René RANSON, Directeur de l'Ensemble instrumental de Fort-Mardyck (EIFM), pratique le saxophone et la clarinette depuis de nombreuses années. Il a participé à l'harmonie d'Armbouts-Cappel qu'il a dirigée à l'âge de 18 ans. Il a également pris part à l'harmonie de Saint-Pol-Sur-Mer. En 1988, aidé d'une poignée de musiciens et de professeurs, il a fondé l'EIFM dans lequel il trouve la bonne humeur, la disponibilité et l'assiduité des musiciens, la camaraderie, le sérieux, la simplicité et le travail accompli. Il a reçu l'étoile fédérale qui récompense **50 années de participation à une société musicale.**

Didier CARTON pratique le trombone à coulisse. Il a également fréquenté l'harmonie de Saint-Pol-Sur-Mer. Il se sent bien à l'EIFM car il lui permet de continuer à pratiquer la musique, qui lui permet de s'évader, dans une ambiance de camaraderie. Il a reçu l'étoile fédérale dorée en cravate pour **60 années de participation à une société musicale.**

Ils ont également été médaillés pour leurs années de participation à une société musicale :

Sylvain JANSSEN (5 ans), Coralie LECAILLEZ (20 ans), Frédéric et Carole VANDERSCHAEGHE (40 ans).

A l'occasion de cette réception des membres de **l'ensemble vocale Choraline** ont également été mis à l'honneur.

l'EIFM vous fera partager sa passion pour la musique à l'occasion du concert de Sainte Cécile qui aura lieu à la salle des fêtes le dimanche 8 décembre à 16h (ouverture des portes à 15h30).

Venez nombreux !

Dynamic Dance...

Une association qui porte bien son nom !

CONTACT :
06 24 71 53 64

↑ **La danse, une passion pour les membres de l'association.**

← **Séance de Gym ball**

Dynamic Dance a été créée en mai 2011 par des copines, dont les animatrices Laurence TERNYNCK (46 ans de danse) et Karine TERNYNCK (40 ans de danse), afin de partager et de transmettre leur passion pour la danse. Elles ont pratiqué différents styles de danse allant du classique au modern jazz en passant par la country. Pour elles, la danse est une façon de faire parler son corps. Laurence a transmis sa passion à sa fille Soazig et cette dernière s'investit dans l'association en travaillant sur les chorégraphies et notamment des solos.

Des séances de **danse moderne jazz** vous sont proposées par l'association **à la salle des sports Claude Jonneskindt :**

Pour les enfants : le vendredi de 18h à 19h, **pour les confirmés :** le mardi de 18h15 à 19h15 ; **pour les débutants :** le mardi de 19h30 à 20h30 et un **atelier chorégraphie** le jeudi de 19h15 à 20h. Dynamic Dance propose également des **cours de Gym ball le mardi de 18h à 19h**. Cette activité se pratique à l'aide de gros ballons de fitness avec lesquels il y a un travail d'étirements, de renforcement musculaire mais aussi de maintien postural. Elle permet d'affiner les jambes et de raffermir la silhouette, d'améliorer la posture et l'équilibre et de garder un ventre plat. Dynamic Dance organise tous les ans fin juin un gala à la salle des fêtes suivi d'une soirée dansante. Cette association s'investit également dans les manifestations municipales comme les Rythmes d'ici et d'ailleurs ou encore le Printemps des poètes.

2ème en partant de la gauche, Inès POTIN a été sacrée championne de France. Sur sa droite, Clara CAMPION.

Joli *palmarès*

Le Président et entraîneur du Club de Full Contact, Julien TAHON, a emmené deux de ses élèves le Samedi 2 novembre à Paris pour une compétition "Coupe de France Zone Nord de Karaté light contact". La Fort-Mardyckoise Inès POTIN, 17 ans, **a remporté le titre de Championne de France** et Clara CAMPION, 14 ans, a terminé 2éme. Félicitations à elles !

Astuces *durables* **: réduire sa consommation d'énergie**

- Maintenir une température de 19 à 20° dans les habitations la journée et à 16° la nuit
- Eteindre la chaudière l'été ou en cas d'absence prolongée
- Dégivrer régulièrement le réfrigérateur et le congélateur
- Débrancher les appareils électriques et éviter le mode "veille"
- Utiliser les programmes éco des lave-linge et lave-vaisselle

Eco-citoyen *en s'amusant*

La commune propose aux familles qui le souhaitent de prendre part à un **atelier parents/enfants** organisé en partenariat avec le CPIE Flandre maritime le samedi 14 décembre prochain, de 10h à 12h, dans les locaux de la Maison de la Solidarité. Il sera consacré à la **fabrication d'un jeu de memory sur la mare et son écosystème**. Chaque participant repartira avec son jeu. Inscription obligatoire en mairie au 03 28 59 68 00.

Vu *du ciel*

Le 11 octobre dernier, profitant de la présence des manèges de la fête foraine, nous avons saisi l'occasion de photographier notre commune sous un angle peu habituel. Solidement attachés en haut des 42 mètres du "Cyber One" nous avons pris quelques clichés que nous vous faisons partager dans ce numéro du Vivre à Fort-Mardyck et nous continuerons dans les suivants.

Ensemble, plus loin pour Fort-Mardyck

Sauvons l'hôpital public !

Depuis près de huit mois, la grève des services d'urgences dans les hôpitaux perdure dans notre pays.

Aujourd'hui, il est recensé 268 hôpitaux en grève, y compris le Centre Hospitalier de Dunkerque. Ce mouvement démontre - s'il le fallait encore - la souffrance du personnel hospitalier qui persiste et le manque de moyens alloués au budget de la santé.

Les revendications et préoccupations du personnel de santé gréviste sont loin d'être prises en compte, notamment sur l'ouverture de lits supplémentaires et sur la question d'une véritable revalorisation salariale.

Nous appelons le Gouvernement à mettre fin aux restrictions budgétaires dans l'hôpital public pour mettre fin à cette crise et préserver un service public de qualité.

Nous réaffirmons notre soutien au personnel gréviste ainsi que notre attachement à un service public hospitalier d'accueil et de soins de qualité pour tous les citoyens.

Défi "FORT-MARDYCKOIS"

Nous sommes pour un lieu d'hommage à Monsieur Jacques hondermarck, mais contre le lieu choisit et le projet présenté. **C'est pourquoi**, Nous avons voté **CONTRE**, la convention de mise à disposition de locaux avec l'association les amis de Fort-Mardyck.et de la convention d'attribution d'une subvention d'équipement à hauteur de 26 mille euros pour un projet de musée, dans notre ancienne **POSTE**. Pour nous, ces délibérations ne sont pas à la hauteur de l'investissement de Monsieur Jacques Hondermarck, pour notre commune. Nous proposons que la maison des arts, soit inauguré en son nom. Et que la municipalité avec la collaboration des amis de Fort Mardyck, créer un événement annuel en son nom, pour pérenniser le fruit de son travail.
Voilà, la campagne municipale a commencé, vous avez pu constater à nouveau l'arrachage de nos affiches. Nous prions, les personnes employées à cette démarche, de ramasser le résultat de leur œuvre.

Email : defifortmardyckois@gmail.com
Email : RN59430@protonmail.com

FORT-MARDYCK en mouvement

Le gouvernement a lancé voici quelques mois un plan de réorganisation des Finances publiques, imposant la fermeture des trésoreries de proximité. A Dunkerque, le site de Saint-Pol-sur-Mer serait remplacé par un « point de contact ». Et la trésorerie hospitalière du CHD verrait ses missions transférées à Saint-Omer.
Cette réforme ne précise pas quelles seront les missions réelles de ce « point de contact » ni comment seront assurés les services de proximité offerts aujourd'hui par la trésorerie hospitalière.

Nous sommes plus que jamais attachés au maintien d'un service public de proximité, qui nous paraît indispensable pour accompagner celles et ceux qui rencontrent des difficultés au quotidien. C'est pourquoi nous avons demandé au gouvernement de ne pas fermer les trésoreries et d'engager rapidement une discussion avec la population et les élus locaux.

La boutique *à la maison*

↑ Alisson HERREMAN a ouvert une boutique chez elle

Alisson HERREMAN a ouvert en mai dernier une boutique de prêt à porter féminin… dans son salon ! Encouragée par sa famille et ses amies à concrétiser ce projet, elle est aujourd'hui ravie de ce concept qui lui permet d'offrir un accueil privilégié et chaleureux à ses client(e)s. Chez Alisson Mod' on trouve des vêtements et accessoires de mode stylés, originaux mais surtout des conseils personnalisés. Située au 30 rue des embruns à Fort-Mardyck, la boutique est ouverte du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h30.

Retrouvez ses modèles en présentation sur Facebook : Alisson Mod'

Elections municipales 2020 : *pouvez-vous voter ?*

↑ L'ancien permis de conduire n'est plus considéré comme justificatif d'identité lors des élections.

La présentation d'une pièce d'identité est obligatoire pour voter. A l'occasion de précédents scrutins, la préfecture autorisait le vote aux personnes munies :

- **D'un carte d'identité ou d'un passeport périmé depuis moins de 5 ans (attention les personnes qui ont une carte d'identité éditée depuis le1er janvier 2004 voient la durée de validité de celle-ci augmentée de 5 ans sans que cela soit inscrit sur la carte)**
- **D'un permis de conduire sécurisé (l'ancien permis en carton plastifié rose n'est plus accepté)**
- **De la carte vitale avec photo**
- **De la carte d'invalidité ou carte de mobilité-inclusion en cours de validité avec photo**
- **Du permis de chasse en cours de validité avec photo**
- **De la carte d'identité, du fonctionnaire, de parlementaire ou d'élu local en cours de validité avec photo**
- **Du récépissé délivré par le Tribunal de Grande Instance aux personnes en situation de contrôle judiciaire.**

Si vous ne disposez d'aucun de ces documents, vous pourriez ne pas être autorisé(e) à voter (la préfecture doit confirmer la liste des pièces d'identité recevable pour voter en début d'année 2020). Il est peut-être de temps de faire renouveler votre carte d'identité.

Enfin, si vous souhaitez voter aux élections municipales et que vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales, il est impératif de vous inscrire en mairie avant le 7 février 2020.

Carnet

Naissances

18.10.19 ***Elia CAPPELLI***
de Matteo CAPPELLI
et Marion HERREWYN

04.11.19 ***Andréa DESPICHT***
de Judicaël DESPICHT
et Laura MULLER

10.11.19 ***Charly COLIN***
de Romain COLIN
et Déborah BERNAERT

Mariages

Eddy MEVAERE et Allison SAILLY

Décès

Daniel DUBUISSON, 75 ans

Marie-Andrée DECLERCK épouse BONNE, 55 ans

Jacqueline EURIN épouse LEUCHART, 65 ans

Jean-Claude TEPPE, 79 ans

Mohamed LAALAM, 82 ans

Patrick LARRIDON, 59 ans

Jean-Baptiste VAL, 46 ans

Horaires :

de la mairie

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00
03 28 59 68 00

du Centre d'Action Sociale

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et sur rendez-vous de 13h30 à 17h au **03 28 59 56 40**

Les permanences en mairie :

Les services urbanisme, régie cantine et périscolaire sont ouverts du lundi au jeudi de 9h à 12h.

Permanences de la Police Municipale

La permanence de la Police Muncipale se déroule tous les mercredis de 14h30 à 15h dans les locaux dédiés, rue du Général de Gaulle.

Renseignements :
06 85 74 81 05 ou 03 28 26 27 14.

Agenda

Animations de Noël
Boîte aux lettres du Père Noël
Atelier cuisine
Atelier bûche de Noël
Atelier du Père Noël *(voir page 13)*

Conseil consultatif
Mairie
➔ Mercredi 4 décembre à 18h30

Commémoration des Combats en AFN
Monument aux Morts
➔ Jeudi 5 décembre à 11h
Avec la participation des associations patriotiques

Concert de Ste Cécile
Par l'Ensemble Instrumental
Salle des Fêtes
➔ Dimanche 8 décembre à 16h
Ouverture des portes à 15h30

Concert du groupe scolaire Jean Jaurès
Salle des fêtes
➔ Vendredi 13 décembre de 13h30 à 16h30

Atelier éco-citoyen
avec le CPIE
Maison de la Solidarité
➔ Samedi 14 décembre de 10h à 12h
Inscriptions en mairie

Atelier cuisine
Par la Municipalité
Salle des fêtes
➔ Samedi 21 décembre de 9h à 12h
Inscriptions en mairie (attention places limitées)

Boîte aux lettre du Père Noël
Devant la mairie aux heures d'ouverture
➔ jusqu'au 12 décembre

Atelier du Père Noël
Par la Municipalité avec le concours de Ville en Fête
Salle des Sports
➔ Samedi 21 décembre de 14h à 17h
- Atelier de créations de Noël
- Séances de contes à 15h et à 16h
- Balade en calèche dans la commune
Animations gratuites
Chocolat chaud, bonbons... tombola par Ville en Fête

Ateliers bûche de Noël
Par le CCAS
Salle des fêtes
➔ Lundi 23 décembre à 8h30, 10h et 13h30
Inscriptions au CAS

Journée Poker
Par les corsaires
Salle des Fêtes
➔ Samedi 28 décembre à 10h

Vœux du Maire à la population
Salle des fêtes
➔ Samedi 4 janvier 2020 à 17h

Animation Galette des Rois pour les Aînés
Par le CAS
Salle des Fêtes
➔ Vendredi 10 janvier de 15h à 18h
Inscriptions auprès du CAS (sous conditions). Voir page 17.

Assemblée générale du CLIC
Salle des fêtes
➔ Vendredi 17 janvier à 18h

Bande des Pêcheurs
Par la Municipalité et les associations carnavalesques
➔ Samedi 25 janvier - Départ à 15h devant la **Salle des fêtes**

Bal enfantin
Par les Amis de l'Amirauté
Salle des Fêtes
➔ Mercredi 29 janvier de 14h

Prochain journal : 1e quinzaine de février 2020

Articles à remettre en mairie ou à envoyer à fabienne.lemahieu@fort-mardyck.fr et nathalie.delerue@fort-mardyck.fr **au plus tard pour le 8 janvier 2020**